



COMITÉ D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS DU TRAVAIL ET
DU CONCOURS "UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE"

COMITÉ D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS DU TRAVAIL
ET DU CONCOURS UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE (COET-MOF)

ÉPREUVE FINALE DU CONCOURS DIPLÔMANT
« Un des Meilleurs Ouvriers de France »

26^e concours 2016 – 2018	Groupe XIII – Classe 2 GRAVURE ORNEMENTALE EN TAILLE DOUCE	FÉVRIER 2018
--	---	---------------------

I – QUOI ?

Les candidats doivent réaliser une gravure en taille à partir du document en annexe qui représente une gravure de Charles Demengeot, célèbre graveur du 19^e siècle.

Le support de travail reste à la convenance des candidats, donc cette gravure peut être réalisée soit sur une simple plaque de métal soit sur une pièce d'orfèvrerie de leur choix.

Le résultat sera brut de taille et aucune finition relevant d'un traitement de surface électrolytique ne sera accepté.

Parallèlement à la réalisation de leur œuvre, les candidats doivent élaborer un dossier. Celui-ci doit :

- comprendre une dizaine de pages maximum ;
- comporter l'analyse du sujet, des documents illustrant le travail préparatoire tels que croquis, dessins, photos, le choix des techniques et outils utilisés, les états intermédiaires de l'œuvre.

Le dossier ne doit comporter aucun élément permettant d'identifier les candidats ; il ne mentionne que leur numéro de candidat.

II – OÙ ?

Les candidats réaliseront leur œuvre finale sur le lieu de leur choix.

III – QUAND ?

L'œuvre finale devra être terminée pour **la première quinzaine de DÉCEMBRE 2018** et acheminée sur le lieu d'évaluation **qui vous sera communiqué ultérieurement.**

IV – COMMENT, AVEC QUOI ?

4.1. Les candidats seront évalués selon les critères suivants.

Domaine/ Tâche	Critères	Indicateurs	Points	Coef.	Total
Gravure	Respect de la commande.	Respect du style Demengeot, des côtes, fidélité au modèle, tirage d'épreuve.	/ 5	2	/ 10
	Qualité d'exécution de la gravure.	Niveau de maîtrise technique. Qualité du geste professionnel. Propreté d'exécution.	/ 5	6	/ 30
	Qualité de la gravure des lettres.	Bel équilibre des lettres, bel ajustement de l'interlettrage, bons aplombs.	/ 5	4	/ 20
	Qualité de coupe des outils.	Brillance des coupes.	/ 5	2	/ 10
Dossier	Analyse du sujet imposé.	Identification pertinente des caractéristiques du style Demengeot.	/ 5	2	/ 10
	Démarche d'élaboration de l'œuvre.	Cohérence des états intermédiaires de l'œuvre (étapes et dessins, croquis, photos, modelages).	/ 5	2	/ 10
	Qualité de la présentation.	Soin, cohérence de la présentation, des supports et clarté des explications présentant les techniques, les outils et les états intermédiaires de l'œuvre.	/ 5	2	/ 10

Note : / 20

V – CONVOCATION

Le COET-MOF précisera dans les convocations individuelles, les modalités d'organisation particulières à chacune des classes.

Toute question doit être adressée à : contact@meilleursouvriersdefrance.org. Le COET-MOF retransmettra, le cas échéant, au président de classe.

VI – COMMUNICATION-MEDIAS

L'épreuve pourra faire l'objet d'un reportage médiatique qui sera diffusé, notamment, lors de l'exposition. Il sera alors demandé aux candidats de signer une décharge concernant le droit à l'image (voir article 25 du règlement).

VII – AUTRES INDICATIONS

L'œuvre est appelée à être transportée pour la correction et pour l'exposition du travail. Pour ces raisons de transport et de manutention, les dimensions validées par le jury ne pourront pas être dépassées. Toute pièce démontable pourra faire l'objet de colis indépendants, avec les mêmes références que le colis principal.

La caisse d'emballage doit être simple, avec mode d'ouverture et de fermeture rapide, poignées solides pour la manutention, fixées par boulons traversant sur les façades avant et arrière.

VII – RÉSULTATS

Aucun résultat ne sera donné immédiatement après la fin des épreuves. Le jury général se réunira pour valider les propositions du président de jury de classe. Les résultats seront communiqués individuellement selon des modalités qui seront définies ultérieurement. Une cérémonie protocolaire d'annonce des résultats pourra être organisée dans certains cas, en présence du public.

Annexe

Le document ci-dessous est issu de « Documents héraldiques » par Charles Demengeot, graveur et peintre héraldiste. La Librairie des Arts décoratifs, A. Calavas, éditeur, 1984.

